

« L' AVENIR DU CONSEIL AGRICOLE »

RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS.

Dans le cadre de la loi EGALIM du 30 octobre 2018, le législateur a souhaité faire évoluer le conseil en distinguant un conseil stratégique et un conseil spécifique répondant à un besoin ponctuel. Il a souhaité également séparer le conseil de la vente des produits phytosanitaires, avec un objectif de réduction de l'usage de ceux-ci

Ce groupe de travail a pour objectif de faire un état des lieux du conseil agricole en France, de réaliser une analyse comparative pertinente et d'identifier les trajectoires possibles en matière de conseil.

Compte tenu de l'ampleur du sujet, cette présentation n'est qu'un rapport d'étape.

Frank GARNIER

HISTORIQUE, RÔLE ET PERCEPTION DU CONSEIL AGRICOLE DANS L'AGRICULTURE FRANÇAISE

par JL. **BERNARD** & H. **DEFrancq**

Le conseil en agriculture correspond à un besoin très ancien. En France, il n'entre dans le concret qu'à la fin du XVIII^e siècle, lorsque le monde agricole a commencé à s'organiser et l'enseignement scientifique et technique à se répandre. Le conseil aux agriculteurs s'épanouit sous la III^e République puis se structure solidement entre 1950 et 2000 avec un rôle croissant de la distribution agricole.

Séparé de la vente par voie législative, le conseil reste bienvenu si un lien de confiance est établi entre agriculteurs et conseillers. Les agriculteurs sont ouverts aux changements s'ils en comprennent la justification et s'ils sont accompagnés dans la mise en œuvre.

Les conseils stratégiques, pour répondre aux attentes de la transition agroécologique, demanderont des efforts de communication entre les parties prenantes et une formation spécifique pour être mis en œuvre de façon efficace.

LA SÉPARATION VENTE- CONSEIL EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

par F.**GARNIER**, J. **MACKLIN** & JL. **HUNAUT**

Depuis le 1er janvier 2021, la séparation est effective et la plupart des organismes de distribution, coopératives et négoce ont choisi la vente. Chambres d'Agriculture et Conseillers indépendants sont prêts à accompagner les agriculteurs pour le conseil stratégique et opérationnel, même si la question des ressources supplémentaires nécessaires pour délivrer un conseil stratégique reste posée.

Il est important de noter qu'à certaines étapes de la vie des exploitations, telles que démarrage ou réorientation majeure, les besoins de conseil sont particulièrement importants, le conseil stratégique permettant de poser les bonnes questions.

En matière de produits phytosanitaires, l'agriculture française s'inscrit bien dans une trajectoire de diminution de leur utilisation, -57 % entre les années 2000 et 2019, trajectoire confirmée par les dernières statistiques.

L'examen des cas de la Grande-Bretagne et du Danemark reflète la diversité des systèmes de conseil, avec des agronomes indépendants en Grande-Bretagne et une séparation vente-conseil pour certains agriculteurs, et des conseillers de coopératives principalement au Danemark, sans séparation de facto. Avec des dispositifs de conseil très différents, ces deux pays ont relevé avec succès des défis environnementaux importants.

Un autre exemple éclairant est celui du conseil vétérinaire ; les vétérinaires assurent le diagnostic, le conseil, la prescription et la vente de médicaments vétérinaires. Dans le cadre du plan antibiorésistance, la concertation de l'ensemble des parties prenantes a permis de définir un plan d'action qui a abouti à une réduction de 70% de l'utilisation des antibiotiques, et une diminution très significative de l'antibiorésistance, sans séparation conseil-vente.

En conclusion de cette partie, les questions clé qui se posent sont notamment l'intérêt d'une dichotomie conseil stratégique, conseil opérationnel, ainsi que la pertinence de la séparation conseil vente pour les produits phytosanitaires.

QUELS LEVIERS D'ACTION POUR UN CONSEIL AGRICOLE OPTIMISANT PERFORMANCE ECONOMIQUE, PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET ATTENTES SOCIETALES : PREMIERES PISTES

par H. **DE ROCHAMBEAU** & JM. **SERONIE**

Le contexte dans lequel nous imaginons l'avenir du conseil agricole est celui de la transformation agroécologique et du changement climatique. Une reconception des systèmes alimentaires et agroécologiques est indispensable. Elle se fera au niveau des territoires avec des dynamiques sociales qui se déploieront dans le temps.

Ainsi, la coopérative viticole de Buzet s'est résolument engagée dans cette transition pour se différencier et mieux valoriser sa production. Cette orientation repose sur une gouvernance dynamique et sur des activités de conseil et d'expérimentation très intégrées. Cet exemple n'est pas généralisable.

Le conseil agricole devra être divers pour intégrer les histoires sociales du conseil, différentes selon les territoires et pour répondre aux besoins des multiples systèmes agricoles qui existent en France. Nous avons besoin de différentes formes de conseil, qui doivent cependant coordonner leurs actions. L'AAF pourrait proposer à toutes les parties prenantes du conseil agricole de venir discuter de l'avenir et des perspectives.

Pour finir, nous décrivons le Living Lab, un exemple de concertation mis en place sur la rivière Acadie par nos collègues québécois. Des agriculteurs, des agronomes et des chercheurs ont utilisé ce processus pour imaginer des pratiques agricoles destinées à améliorer la qualité des sols et des eaux.

Mini CV **Jean-Louis HUNAUT**



Débute son activité professionnelle comme chargé d'enseignement en droit public aux Universités Paris 2 et Paris V pendant 10 ans.

En 1988, intègre la Fédération française de l'industrie phytosanitaire en tant que conseiller juridique puis directeur des affaires économiques et juridiques jusqu'en 1993.

En 1996, rejoint en tant que secrétaire général le syndicat de l'industrie de la santé animale (SIMV). Élu Président du Conseil d'Administration de SIMV en 2006 (dernière réélection en septembre 2021).

Membre du conseil d'administration de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - ANSES.

Élu en 2021 vice-président d'Animal Health Europe, l'association représentant les fabricants de médicaments, vaccins et autres produits de santé animale en Europe

Au niveau mondial, secrétaire général de la Fédération des fabricants de diagnostics vétérinaires – Diagnosticsforanimals.